

Motivation au changement chez les auteurs de violences sexuelles (AVS) suivis dans le cadre de soins pénalement ordonnés.

Osmond L⁽¹⁾, Davignon G.⁽²⁾, Parry P.⁽³⁾

⁽¹⁾ Praticien hospitalier contractuel - CH Marius Lacroix - La Rochelle

⁽²⁾ Praticien hospitalier - Chef de service - CH Henri Laborit- Poitiers

⁽³⁾ Praticien hospitalier - Chef de service - CH Marius Lacroix - La Rochelle

Introduction

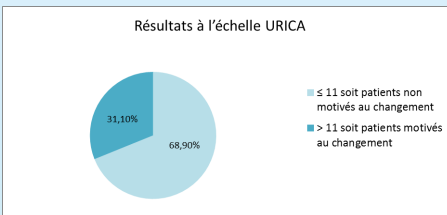
Les recherches actuelles sur la prise en charge des AVS s'intéressent à identifier les facteurs qui favorisent ou compromettent le déroulement de l'intervention auprès de ces patients, suivis principalement dans un contexte de soins contraints par une autorité. La motivation au changement de comportement figure parmi ces facteurs ayant démontré leur influence positive [1, 2, 3], permettant une meilleure implication du patient, avec en ligne de mire, une réduction du risque de récidive.

Matériels et méthodes

Nous avons réalisé une étude prospective, observationnelle, mono-centrique, au Centre de Consultation, d'Évaluation et de Soins aux AVS de Charente-Maritime. 45 patients AVS ont été inclus. L'objectif principal était d'évaluer la proportion des AVS suivis dans le cadre de soins pénalement ordonnés motivés au changement de comportement à l'aide de l'échelle University of Rhode Island Change Assessment. Les objectifs secondaires étaient d'établir le profil clinique des patients de notre échantillon, de comparer les profils cliniques et criminologiques des patients « motivés au changement » et « non motivés au changement », d'établir des facteurs prédictifs de motivation au changement et donc des profils de patients « motivés » au changement à prioriser pour ces soins ou peu « motivés » au changement pour discuter de la nécessité d'une surveillance plus rapprochée.

Résultats

Les résultats montraient une majorité de patients non « motivés au changement ». Nous n'avons pas retrouvé d'association statistiquement significative entre la motivation au changement et les caractéristiques sociodémographiques étudiées. Nous retrouvons une corrélation positive entre la motivation au changement et la capacité d'empathie envers la/les victime(s), un état émotionnel adapté au moment de la divulgation des faits à type de soulagement ou d'affects dépressifs, le diagnostic d'une paraphilie ainsi que de bonnes capacités d'élaboration. Seule l'évaluation de la qualité de l'investissement des soins par les soignants, confirmée par un ratio de rendez-vous honorés significativement plus élevé, apparaît comme un facteur prédictif de motivation au changement.



	Motivés au changement	Non motivés au changement	Degrés de significativité (p)	Pr > Kh ²	Odds ratio [IC95%]
Etat émotionnel concernant la divulgation des faits :					
Soulagement- affects dépressifs	9 (31,0%)	10 (83,3%)	0,002	0,990	1,017 [0,077 ; 13,371]
Banalisation/déni/absence d'affects/te puissance	20 (69,0%)	2 (16,7%)			
Empathie pour la/les victimes(s) :					
Non	15 (51,7%)	1 (8,3%)	0,013	0,985	1,027 [0,06 ; 17,49]
Oui, en est capable	14 (48,3%)	11 (91,7%)			
Paraphilie :					
Non	26 (89,7%)	7 (58,3%)	0,034	0,191	4,037 [0,50 ; 32,62]
Oui	3 (10,3%)	5 (41,7%)			
Capacités d'élaboration :					
Bonnes	8 (27,6%)	7 (58,3%)	0,063	0,162	0,250 [0,04 ; 1,74]
Limitées	21 (72,4%)	5 (41,7%)			
Qualité de l'investissement des soins :					
Bonne	8 (27,6%)	12(100%)	<0,001	0,020	39,538 [1,81 ; 865,78]
Médiocre	21 (72,4%)	0 (0,0%)			
Ratio de rendez-vous honorés :					
< 95%	20 (69,0%)	4 (33,3%)	0,045	0,764	1,339 [0,198 ; 9,04]
≥ 95%	9 (31,0%)	8 (66,7%)			

Discussion

A notre connaissance aucun travail de recherche français n'a été consacré à l'étude des facteurs prédictifs de motivation au changement chez les AVS. Les résultats retrouvés nous permettent d'apporter des éléments nouveaux à la réflexion sur les soins à proposer à ces patients.

Des études plus larges et de réplication seraient nécessaires avec l'ajout d'échelles complémentaires, qui permettraient d'analyser de manière plus fine et objective la motivation au changement et les facteurs environnementaux, criminologiques et cliniques qui lui sont associés, afin d'aider à améliorer la prise en charge de ces patients et à renforcer l'efficacité des programmes thérapeutiques qui leur sont proposés.

La nécessité d'interventions autres que psychothérapeutiques, l'importance de spécifier les objectifs de la prise en charge et la prise en compte de la motivation au changement dans l'implication thérapeutique du patient sont autant d'arguments pour l'intégration de techniques d'entretiens motivationnels dans les programmes de soins aux AVS.

Conclusion

Les résultats retrouvés nous permettent d'apporter des éléments nouveaux à la réflexion sur les soins à proposer aux patients ayant commis une infraction sexuelle puisqu'il paraît important de travailler sur la motivation au changement pour engager les AVS dans un réel travail thérapeutique, et que celle-ci dépend de déterminants identifiables sur lesquels il est possible de travailler. Au même titre que l'évaluation du risque de récidive permet d'adapter la prise en charge correctionnelle, l'évaluation de la motivation au changement permettrait d'adapter les prises en charge sanitaires.

[1] Balier C, Ciavaldini A, Girard-Khayat M. Rapport de recherche sur les agresseurs sexuels. Paris: Direction générale de la santé . 1996 (291).

[2] McMurrin M, Ward T. Motivating offenders to change in therapy: an organizing framework. Legal Criminol Psych. 2004;9:295-311.

[3] Burrows N, Needs A. Time to contemplate change? A frame-work for assessing readiness to change with offenders. AggressViolent Behav. 2009;14:39-49.